



Ici une photo de l'intersection Philippe-Dorval et Saint-Olivier, deux des rues appelées à changer dans les prochaines années.

VERS DES RUES PARTAGÉES SUR SAINT-OLIVIER ET PHILIPPE-DORVAL?

Une cinquantaine de personnes ont participé le 18 mai à une soirée de présentation des premières ébauches du réaménagement des rues Saint-Olivier (entre Salaberry et Philippe-Dorval) et Philippe-Dorval (sur toute sa longueur). [...]

PAGE 8

« AFFICHE-TOI POUR LE PATRO ! »

Campagne de visibilité en cours

PAGE 14

DES NOUVELLES POUR L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

PAGE 5

MOTS CROISÉS

C'est l'été, On fait des mots croisés !

PAGE 12



**LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



Deviens membre du Compop !
En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Claire
\$5 par année

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :
Des actions concrètes pour défendre nos intérêts et nos droits !



GRANDS ÉVÈNEMENTS : LA VILLE VEUT SE DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE

Par Fabien Abitbol

Journal de quartier publié à 5 500 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur-ric-e-s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro

Fabien Abitbol, Marie-Ève Duchesne, Pascaline Lamare, Agathe Légaré, Andrée O'Neill

Ont aussi contribué

Engrenage Saint-Roch, Divergenres, Hélène Matte

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418 522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.



Après les diverses choses annulées ou modifiées par la pandémie de Covid-19, la Ville de Québec a décidé de réviser sa politique des Grands événements. Un bilan devrait être communiqué durant l'été.

Le service des Grands événements coordonne chaque année 125 événements, dont les trois quarts se trouvent dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Du moins c'était le cas jusqu'en 2019 car la pandémie a provoqué des modifications. Certains événements ont des répercussions internationales, donc des retombées touristiques, mais : aussi des nuisances pour les riverain-e-s. On peut évidemment compter parmi eux le Festival d'été de Québec, le Grand Prix cycliste, le défilé de la Saint-Patrick ou le palais de Bonhomme Carnaval, pour se limiter à quelques événements de grande ampleur et qui peuvent être des irritants pour les résident-e-s du faubourg.

Depuis octobre 2022, la Ville a lancé une vaste consultation, dont les résultats sont attendus à l'été 2023.

Dans sa Vision, la Ville souhaite « encadrer la scène événementielle, pour offrir aux citoyens des événements qui répondent à leurs besoins et à leurs intérêts. Elle servira aussi de guide aux promoteurs dans l'organisation de leurs événements sur le territoire de la ville ». En clair, c'est un jeu d'équilibriste pour tenter de faire le moins possible de mécontent-e-s, d'autant que la Ville veut préserver autant que possible la gratuité ou l'abordabilité.

Outre un sondage en ligne (mars 2023), une consultation écrite (avril 2023 au lendemain d'une séance de présentation en ligne), il y a eu à l'hiver des groupes de discussion avec des promoteurs, des bailleurs de fonds et des propriétaires de sites (environ 90 participant-e-s). Par ailleurs, au début du printemps, des échanges ont eu lieu avec une soixantaine des 1 150 citoyen-ne-s qui avaient répondu au questionnaire en ligne, sélectionné-e-s mais géographiquement pas tou-te-s de La Cité-Limoilou, et aussi des participant-e-s ciblé-e-s pour leur âge (18-34 ans).

CAFÉ FÉLIN CHATS-NOUS
795 St-Olivier, Québec Haute-ville
Réservation 418 647.CHAT(2428)

Je m'appelle UNO, et je suis le ptit nouveau!

C'EST L'ÉCLATEMENT
DES SAVEURS
CHEZ ÉRICO.
PLUS DE 70
CRÈMES GLACÉES,
SORBETS, YOGOURTS
ET TOFUS GLACÉS,
EN ALTERNANCE.

*Profitez des
belles journées
estivales pour
venir vivre une
aventure des plus
gourmandes!*

BOÎTES CADEAUX

GRANDE SÉLECTION DE CHOCOLATS FINS

Erico
CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122 | ERICOCOCOLATIER.COM

UN MANQUE D'ACCESSIBILITÉ DÉNONCÉ

En milieu de matinée, le 31 mai dernier, le Bureau d'animation et information logement (BAIL), le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), le Comité logement d'aide de Québec Ouest (CLAQO) et la Ruche Vanier ont manifesté devant le bureau de Québec du Tribunal administratif du logement (TAL). Lors du rassemblement, les quatre groupes communautaires, en compagnie de militant-e-s pour le droit au logement, ont dénoncé les nombreux problèmes d'accessibilité aux services de renseignements offerts par l'institution gouvernementale.



C'est avec une animation ludique sous forme de course à obstacles que les organismes ont voulu illustrer les différentes difficultés rencontrées par les locataires.

Malgré la levée des dernières restrictions sanitaires visant à freiner la propagation de la COVID-19, le TAL maintient encore aujourd'hui une mesure mise en place durant la pandémie, soit l'obligation de prendre préalablement un rendez-vous en ligne, avant de pouvoir rencontrer un-e de ses agent-e-s. Si cette modalité trouvait tout son sens au plus fort de la crise sanitaire, force est de constater qu'aujourd'hui, elle est à la source de nombreuses complications pour les prestataires de ces services. « Obtenir l'aide d'un-e préposé-e aux renseignements du Tribunal se révèle, à Québec comme ailleurs en province, quasi impossible. Nombre de locataires nous ont signalé que la plateforme de prise de rendez-vous n'offrait pratiquement aucune disponibilité dans un délai raisonnable. Celles et ceux qui tentent de se tourner vers le service d'assistance téléphonique du TAL ne sont pas mieux servi-e-s : le système, toujours engorgé, met fréquemment fin aux appels de façon automatique, pour cause de surcharge. Hors des grands centres urbains, ces problèmes sont d'ailleurs exacerbés, en raison des heures d'ouverture réduites des bureaux du TAL », déplore Nicole Dionne, coordonnatrice du BAIL.

Pour les locataires ayant un faible niveau de littératie numérique ou ne disposant pas d'un accès à Internet, l'obligation d'utiliser une plateforme en ligne pour prendre un rendez-vous constitue un obstacle évident. Cela dit, les problèmes d'accessibilité aux services de renseignements du Tribunal ont, sans surprise, de graves répercussions sur l'ensemble des locataires les plus vulnérables. « Les locataires ayant moins de ressources manifestent généralement plus de réticence que les autres à faire valoir leurs droits. Nous craignons fortement que l'impossibilité de se présenter à l'improviste à un bureau du TAL ou d'obtenir rapidement la ligne téléphonique ne décourage encore davantage ces personnes à se défendre contre leurs propriétaires abusifs », s'indigne Guillaume Béliveau Côté, animateur-coordonnateur au CCCQSS. « Il faut en outre garder à l'esprit que, dans les cas précis où les locataires disposent d'un délai très restreint pour effectuer le dépôt d'une demande au TAL (opposition à un avis d'éviction, rétractation, etc.), l'incapacité de pouvoir bénéficier à temps de l'assistance d'un-e préposé-e peut être hautement préjudiciable. Ces personnes risquent de se voir lésées dans leurs droits, et ce, en raison de considérations purement bureaucratiques », ajoute Nicolas Villamarin Bonilla, organisateur communautaire au CLAQO.

Le BAIL, le CCCQSS, le CLAQO et la Ruche Vanier exigent du TAL qu'il prenne dès à présent les moyens nécessaires afin de remédier aux problèmes d'accessibilité à ses services de renseignements. « À l'heure où le Québec est terrassé par la pire crise du logement de son histoire récente, les locataires subissent plus que jamais les abus des propriétaires : augmentation de loyer démesurée, harcèlement et intimidation, manque d'entretien volontaire, éviction de mauvaise foi, « rénovation » et autres stratagèmes du même acabit. L'urgence de la situation commande au TAL d'agir dans les plus brefs délais et de garantir le plein accès à ses services, en levant notamment l'obligation de prendre rendez-vous pour rencontrer l'un-e de ses agent-e-s d'information. D'ici là, nous enjoignons les locataires qui ont des difficultés à obtenir de l'aide de l'institution judiciaire à porter plainte auprès d'elle, de même qu'auprès du Protecteur du citoyen du Québec », conclut Nicolas Drolet, agent de mobilisation citoyenne à la Ruche Vanier.

Annoncez-vous dans *L'Infobourg*

Pour toute information, consultez notre kit média en ligne à www.compop.net/publicite

ou contactez-nous
au 418 522-0454 ou à
comite.populaire@videotron.ca



LA VILLE DE QUÉBEC SE DOTE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Par Marie-Ève Duchesne

La Ville de Québec s'est dotée dans les dernières semaines de son droit de préemption sur des terrains vacants ou des immeubles construits. L'exercice de ce droit permettra à la Ville d'acheter en priorité certains terrains ou immeubles mis en vente afin de pouvoir y réaliser des projets de logement social ou abordable.



C'est donc avec l'adoption du Règlement d'agglomération sur la détermination des fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis au moyen d'un droit de préemption et du territoire sur lequel ce droit peut être exercé (R.A.V.Q. 1543), le 3 mai lors d'un conseil d'agglomération qu'un premier pas a été fait en ce sens.

Il s'agit d'un levier supplémentaire qui s'ajoute à la création, au mois d'avril 2021, de la réserve foncière, une enveloppe budgétaire permettant à la Ville d'acquérir des immeubles à des fins de logements sociaux.

Un exercice encadré au provincial

Le projet de loi 37 du Gouvernement du Québec encadre l'exercice du droit de préemption en définissant des obligations tant pour les municipalités que pour les propriétaires ayant reçu un avis d'assujettissement et qui projettent de vendre leur immeuble :

Si un propriétaire souhaite vendre son bien, il fournit à la Ville le nom de la personne qui envisage d'acquérir l'immeuble, le prix et les conditions d'achat.

La municipalité dispose de 60 jours à la suite de la notification de l'avis d'intention de vente de l'immeuble pour évaluer si elle souhaite se porter acquéreuse aux mêmes conditions.

Si la Ville exerce son droit, elle dispose d'un délai supplémentaire de 60 jours pour effectuer le paiement. Si, au contraire, elle décide de ne pas l'exercer, la transaction peut aller de l'avant avec l'acheteur initial et l'avis d'assujettissement est radié du registre foncier.

Et maintenant ?

Au cours des prochains mois, la Ville procèdera à la localisation stratégique des immeubles en cohérence avec la planification de l'aménagement du territoire. Elle devra ensuite notifier un avis d'assujettissement, valide pour une période de dix ans, à chacun-e des propriétaires des immeubles ciblés, avant de le publier au registre foncier. Au moment d'écrire ces lignes, aucune information n'avait été obtenue quant aux critères qui guideront la Ville de Québec dans son exercice de localisation.

RECONVERSION DE L'ÉGLISE : VERS UN CARREFOUR DES POSSIBLES?

Par Pascaline Lamare et Marie-Ève Duchesne

Une cinquantaine de personnes ont assisté le 24 avril 2023 à une présentation de l'étude de préféabilité en vue d'assurer la viabilité de l'église Saint-Jean-Baptiste, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Dans ce dossier, la Ville semble désormais vouloir faire preuve de transparence à toutes les étapes du projet.



En rappel, l'église Saint-Jean-Baptiste est fermée depuis le 24 mai 2015.

Rappelons en premier qu'il ne s'agit pas d'un projet arrêté : l'objectif de l'étude de préféabilité vise avant tout à préciser les usages qui peuvent être faits au sein de l'édifice et voir si certains de ces usages peuvent dégager des revenus autonomes. Il s'agit d'une exploration préliminaire de ce qui peut être fait dans l'église, en répondant aux besoins exprimés par la communauté et aux usages permettant de générer des revenus, qui s'appuie sur une analyse de différents projets similaires réalisés au Québec et ailleurs dans le monde ces dernières années. Les possibilités présentées sont presque infinies, au point que chaque usage semble répondre aux besoins des différents milieux qui souhaitent s'approprier ou se réapproprié l'espace. Autant dire que le projet pourrait grandement évoluer d'ici à ce que les premiers travaux soient entrepris, et que le résultat final ne ressemble qu'en partie à ce qui a été présenté.

L'étude de préféabilité identifie trois volets complémentaires pour le projet, rebaptisé pour le moment «Carrefour des possibles» :

- Un volet culturel mettant en valeur la création (par le biais de résidences d'artistes, d'ateliers, d'espaces communs), offrant un lieu de diffusion (des expositions, permanentes et temporaires), un espace de formation et de médiation culturelle et une programmation artistique variée;

- Un volet communautaire, proposant une salle multifonctionnelle pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes, des espaces administratifs pour les organismes communautaires du quartier, des installations pour tenir des marchés extérieurs ou intérieurs, une cuisine communautaire, un jardin communautaire, et une programmation communautaire axée sur le bien-être et la santé;
- Un volet événementiel, proposant des événements d'envergure, un espace de diffusion de 350 places dans la nef, la mise en valeur de l'orgue Casavant, et une programmation riche visant les touristes et la population locale.

Les plans présentés lors de cette soirée donnent une idée générale de ce que l'on pourrait trouver à chaque niveau de l'église*.

A quoi s'attendre dans les prochains mois ?

Le plan d'affaires (comprendre ici raffiner le projet et établir de manière serrée tous les aspects budgétaires) doit être réalisé. Interrogée quant à la possibilité de rouvrir le sous-sol rapidement pour les organismes communautaires, Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du district Cap-aux-Diamants, a répondu que cela pourrait être envisageable, mais que des travaux importants doivent y être entrepris d'abord, en vue de sécuriser les lieux. Il est fort probable que l'on entende reparler du projet dans les prochains mois, avec une vision plus claire des activités qui pourront y prendre place. Deux choses sont certaines à ce stade-ci : il y aura une mixité d'usages et le bâtiment abritera des services communautaires.

« Le pire qui pourrait arriver, c'est d'avoir trop de succès, un peu comme les croisières », a fait remarquer une citoyenne lors de la soirée, rappelant du même souffle l'importance de réfléchir à cet aspect dès maintenant pour ne pas générer l'hostilité des citoyen-ne-s. Le projet, qui se caractérise pour le moment par la diversité et un grand nombre de possibilités, a fait un petit pas avec l'étude de préféabilité. Mais plusieurs aspects devront être rapidement précisés : affiner le projet, faire en sorte qu'il ne cannibalise pas les autres institutions du secteur, qu'il réponde aux besoins d'une diversité de clientèles dans un quartier dense et plus résidentiel qu'il n'y paraît.

Certaines inquiétudes déjà pointées du doigt

Bien que le projet soit à l'étape préliminaire, certaines inquiétudes peuvent déjà être identifiées advenant qu'il voie le jour dans sa forme actuelle. Pensons simplement à la cohabitation entre les personnes fréquentant les services communautaires et les volets se voulant plus lucratifs du Carrefour des possibles : comment s'assurer que toutes les personnes y trouveront réellement leur place et qu'au fil du temps elles ne se voient pas « tassées » parce que considérées comme dérangeantes? Comment affirmer que le volet communautaire conserve sa priorité quand déjà l'entrée lui étant destinée est située à l'arrière de l'édifice sur D'Aiguillon?

De plus, la reconversion de l'église pose également la question de la gentrification. Avec l'arrivée du Carrefour des possibles, il y a de fortes chances que le prix des logements environnants subisse des pressions à la hausse. Dans un contexte où le prix des loyers est déjà exorbitant, il ne faudrait pas ignorer cette problématique et déjà prévoir en amont des mesures qui permettront d'atténuer les impacts pour le faubourg. La question du logement social devient alors des plus viscérales pour le quartier, et ce dès maintenant.

Enfin, compte tenu des frais de rénovation et d'entretien d'un site patrimonial, l'obligation de rentabilité affichée pour les activités du Carrefour, les activités que l'on y retrouvera pourront-elles réellement être mixtes? Si la Ville insiste sur l'abordabilité des services communautaires – ce que l'on peut saluer – qu'en sera-t-il pour les autres services qui seront offerts aux étages supérieurs du bâtiment?

* Il est possible d'en savoir plus en consultant l'article paru sur le *Bourdon du Faubourg* à ce sujet: <https://bourdonmedia.org/2023/04/24/reconversion-de-leglise-saint-jean-baptiste-vers-un-carrefour-des-possibles/>



**Vous méritez mieux.
Joignez la CSN !**

Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca



**Conseil
central**
de Québec-
Chaudière-
Appalaches



Photo: Giorgia Volpe

La Duchesse est de retour dans les pages de *L'Infobourg*. Cette fois cependant, point de critique littéraire. De ce côté, rien à dire, sauf peut-être qu'il faut absolument lire ou relire *L'habitude des ruines, le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec* de Marie-Hélène Voyer. Votre dévouée Hélène de Saint-Jambe, autrice dans diverses revues culturelles et elle-même artiste à ses heures, voulait plutôt proposer une nouvelle chronique sur la Politique spectacle, après avoir entendu le sinistre de l'éducation, M. Bernard Drainville, dire que plutôt que de rénover les écoles vétustes, il songeait à revoir les critères qui rendent évidents leurs besoins criants (façon de balayer le problème en dessous du tapis de moisi). Ce numéro de clown aurait mérité une apostille. Mais Drainville, dans sa suffisance caricaturale, est en lui-même un running gag, nous aurons l'occasion d'y revenir. Pour inaugurer la chronique sur la Politique spectacle, visitons d'abord des coulisses.

la vengeance des DUCHESSSES

Chronique Politique-pestaque

QUAND LES AVOCATS DES GROSSES POCHESES SE BOUCHENT LES OREILLES POUR DÉFENDRE DES GRANDES GUEULES

Par Hélène de Saint-Jambe

En coulisse, une saga se joue devant la justice : histoire de poursuites abusives intentées par des entreprises richissimes, qui s'en prennent à des individus pour les faire taire et veulent découvrir publiquement leurs noms pour en découdre et leur donner du fil à retordre. L'affaire Radio X contre la Coalition sortons les radios-poubelles, vous connaissez? Longue histoire d'une suite de requêtes menées par les avocats de RNC Médias et dans laquelle sont impliqués Vidéotron Rogers Telus et Norwich. Pour faire bref, rappelons qu'en juin 2021, la dite coalition est accusée de harcèlement et de diffamation, est poursuivie en dommage punitif et contrainte de fermer le site où elle archivait les extraits des discours honteux proférés par des animateurs — que nous pouvons, certes jusqu'ici, qualifier d'innocents (sauf ceux effectivement condamnés pour leur propos. Il y en a plusieurs).

Voilà que, deux ans plus tard, le 31 mars 2023, un citoyen, Simon-Olivier Gagnon, vient se prévaloir du droit d'une « intervention à l'amiable » afin d'instruire les parties de faits qui, une fois considérés, remettent en question la poursuite initiale. En bref, la radio-poubelle prétend que la coalition a nui à sa réputation, mais force est de constater que la radio-poubelle n'a besoin de personne pour ce faire. Elle excelle en ce domaine. Notamment, son directeur s'est vanté lui-même dans les pages du journal *Le Devoir* en octobre 2020 avoir invité des complotistes sur ses ondes. C'est entre autres ce que venait souligner Simon-Olivier Gagnon, doctorant en archivistique.



Dessin : Hélène Matte

Les avocats de RNC Médias, Maîtres Phillipe Boily et Bruno Lévesque à l'ouvrage, Palais de Justice de Québec, 31 mars 2023.

Or, la partie représentant les radios en cause, s'est alors sentie en danger. Et il n'y a pas que ses grossiers animateurs pour user d'emphase : en évoquant la dizaine de personnes venues assister à la séance, dont deux qui prenaient tranquillement des notes, l'un des avocats a parlé d'une foule et d'un cirque médiatique. L'intervention, malgré le calme plat des échanges, a alors été jugée agressive. C'est-à-dire que les faits présentés ont été préjugés comme des opinions, même s'ils relevaient de sources journalistiques et de recherches. On est allé jusqu'à dire que « monsieur fait une thèse, il s'agit donc de ses intérêts personnels ». C'est dire que maître Lévesque, avocat pour RNC Médias, déconsidère l'expertise développée aux études supérieures et envisage l'éducation comme une affaire de goûts. Surtout, en n'ayant cessé de parler lui-même, il empêchait qu'on entende l'avis de celui qui se présentait à la cour. Le juge a suspendu la séance avant d'affirmer qu'il s'agissait d'un débat non-annoncé, que la chambre était en mode « gestion » et que c'est « en pratique » que le témoignage devait être déposé. Au sortir du local 3.14 du Palais de justice, l'avocat à la solde de RNC a pris soin d'expliquer au citoyen de quoi il en retourne : s'il veut présenter ses documents, les démarches seront lourdes et longues. Il doit les déposer au greffe et payer pour ce faire. Il sera alors appelé à un contre-interrogatoire et avant, à un pré-interrogatoire mené par lui-même. Voilà comment l'audition amicale s'est retournée en une condescendante menace. « S'enfarger comme cela dans des codes de procédures, c'est enrageant. D'autant plus lorsqu'on agit pour une chose aussi noble que l'intérêt public », conclut Simon-Olivier Gagnon.

Tandis qu'on s'est refusé à entendre un spécialiste venu volontairement, RCN mêle pourtant dans la cause ses propres « experts en enquête informatique », sans les identifier ou faire état de leur rémunération. La balance de la justice penche donc d'un bord. Qui pourra renverser le mouvement? La Ligue des droits et libertés, investie de l'affaire, invite la population à s'y intéresser. L'épisode est à suivre. Et gageons que les médias en parleront davantage quand ils pourront, comme des vautours, mettre leur caméra sur des visages plutôt que de sonder les éléments fondamentaux d'une cause qui depuis 2021 déjà ébranle le droit de critiquer un média qui cumule les propos diffamatoires et pense que la désinformation est de son mandat.

MANIFESTATION EN SOUTIEN AUX DROITS TRANS

Par l'équipe de Divergenres



Un exemple de pancarte que l'on pouvait apercevoir lors de la marche du 13 mai dernier.

Le samedi 13 mai dernier, près de 250 manifestant-e-s étaient à Québec pour montrer leur soutien aux droits trans. L'événement a eu lieu de 13h à 15h30.

Nous nous sommes rejoint-e-s à la place d'Youville puis déplacé-e-s jusqu'au Consulat des États-Unis d'Amérique afin de se faire entendre. La transphobie institutionnelle et législative au États-Unis va à l'encontre des droits humains!

Avec la montée de l'extrême droite et la montée de la haine envers les personnes trans, notre communauté est menacée.

Les extrémistes de droite ont redoublé d'efforts pour interdire les événements, les espaces et les cultures LGBTQ2S+ — y compris les spectacles de drag — dans le cadre d'une attaque à grande échelle contre la communauté LGBTQ2S+, contribuant ainsi à alimenter l'hostilité et la violence à l'égard de ces personnes.

Il y a présentement 497 projets de lois anti-trans aux États-Unis. Pour en connaître plus sur ces projets de lois transphobes : <https://translegislation.com>

Ces projets s'attaquent au droit à la santé, à l'éducation, à la reconnaissance juridique et au simple droit d'exister en public des personnes trans. La législation ciblant les droits de la communauté LGBTQ+ a plus que doublé depuis l'année dernière. Cette vague de haine commence à atteindre le Canada. C'est absolument alarmant!

Voici nos revendications :

1. Étendre le droit de demander l'asile au Canada aux personnes trans binaires et non-binaires de tous les pays quand leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés.
2. Rendre accessible la mention de sexe X sur tous les documents officiels, afin que les personnes non-binaires puissent jouir d'une réelle reconnaissance légale et administrative au Québec.
3. Faire appliquer la Charte québécoise des droits et libertés, qui interdit la discrimination basée sur le sexe, l'identité de genre ou l'expression de genre dans les écoles, les milieux de travail et tous les services publics et privés au Québec.

4. Rendre accessibles et gratuits tous les soins transaffirmatifs pour les jeunes et les adultes trans au Québec.

Divergenres, GRIS-Québec et Toustes Doux étaient derrière l'organisation de cette manifestation, dont l'idée avait été proposée par un jeune trans. Les intervenant-e-s du GRIS-Québec ont pu accompagner plusieurs jeunes trans qui fréquentent l'Accès afin qu'ils se sentent à l'aise de prendre part à la manifestation et aux prises de paroles. Huit personnes trans ont participé aux prises de paroles en face du Consulat. L'équipe de Toustes Doux a animé une « brigade de la douceur » afin d'assurer la sécurité des manifestant-e-s pendant la marche, puis a organisé une station douceur afin d'offrir des collations et des mots doux aux participant-e-s.

Ce fut un événement solidaire et haut en couleur!

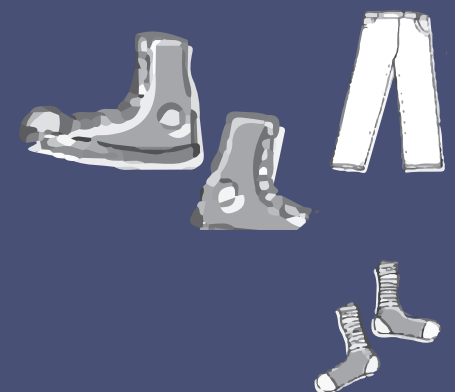
Suivez Divergenres sur Facebook (@Divergenres) ou Instagram [instagram.com/divergenres](https://www.instagram.com/divergenres) pour être à l'affût de nos prochaines activités communautaires.



Crédit photo : Divergenres

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie de nombreuses initiatives communautaires comme Le Vestiaire du Faubourg, une friperie située au coeur du quartier Saint-Jean-Baptiste

Le Vestiaire du Faubourg



lundi au samedi de 12h à 16h.

* jeudi jusqu'à 20h

780, rue Sainte-Claire

418 522-0454

VERS DES RUES PARTAGÉES SUR SAINT-OLIVIER ET PHILIPPE-DORVAL?

Par Pascaline Lamare

Une cinquantaine de personnes ont participé le 18 mai à une soirée de présentation des premières ébauches du réaménagement des rues Saint-Olivier (entre Salaberry et Philippe-Dorval) et Philippe-Dorval (sur toute sa longueur). Pour la Ville, il s'agit de partager aux citoyen-ne-s les premières ébauches et recueillir les commentaires en vue de proposer un concept qui réponde aux aspirations des résident-e-s.

Les réaménagements visent les rues Saint-Olivier, entre Philippe-Dorval et Salaberry, et Philippe-Dorval. Il s'agit d'une première phase, rendue possible par les travaux de réfection des infrastructures souterraines (aqueduc et égouts) et de la chaussée qui sont prévus. La Ville saisit en effet désormais l'occasion des travaux d'entretien majeurs pour effectuer des réaménagements de surface. Cette soirée se fait à la suite des consultations réalisées par la Ville au cours de l'hiver 2022, dont les résultats ont d'ailleurs été présentés. Si les réaménagements sur Saint-Gabriel et Claire-Fontaine avaient fait l'objet d'une consultation au même moment, les travaux sur ces deux rues ont déjà commencé, alors que l'analyse des données et les propositions de concepts pour les rues Saint-Olivier et Philippe-Dorval ont été décalées d'une année. Pour Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale du District Cap-aux-Diamants, cette soirée est l'occasion de voir « comment on est capable d'améliorer la sécurité des gens qui se déplacent en mobilité active et comment verdir nos rues ». Elle ajoute que « les choix que nous allons faire vont avoir un impact sur notre communauté et amener notre quartier à faire face aux changements climatiques ». De fait, il est important de planifier les aménagements qui seront réalisés sous peu dans une perspective à moyen et long terme et éviter des erreurs d'aménagement qui pourraient pénaliser le quartier dans 25 ou 30 ans, erreurs que le quartier n'a que trop subies.

Des consultations en faveur du verdissement et de la sécurité des usager-ère-s

La consultation menée auprès des résident-e-s concerné-e-s par le réaménagement de la rue Saint-Olivier montre un très fort appui au verdissement et à la sécurité des piéton-ne-s. En effet, le verdissement est un élément incontournable pour 74 % des répondant-e-s, les piéton-ne-s pour 67,3 %, le déneigement des trottoirs pour 45,6 %, les cyclistes pour 36,4 %. Le maintien des stationnements n'est une priorité que pour 27,5 % des répondant-e-s. En outre, 51,6 % des répondant-e-s indiquent marcher sur les trottoirs en été seulement et 60,6 % d'entre eux marchent dans la rue toute l'année. La moitié des répondant-e-s affirment qu'il existe un problème de visibilité aux intersections dans la rue Saint-Olivier, 74,2 % un problème de vitesse. Par ailleurs, ce sont 90,9 % des personnes consultées qui sont en faveur de transformer la rue en rue partagée et 81,9 % sont favorables à la perte de stationnements sur rue pour y arriver. Du côté de la rue Philippe-Dorval, les taux sont similaires. En effet, les deux tiers des répondant-e-s ont indiqué marcher sur les trottoirs en été seulement et 44,4 % marcher sur rue toute l'année. Selon 55,6 % des répondant-e-s il existe un problème de visibilité aux intersections dans la rue. Les deux tiers des personnes consultées sont en faveur de la transformation de la rue en rue partagée permanente et à la perte de stationnement pour donner plus de place au verdissement et aux piéton-ne-s.

Un quartier qui a besoin d'amour

Le projet vise à mettre à niveau les aménagements piétonniers pour sécuriser les déplacements actifs et affirmer leur potentiel, alors même que dans la situation actuelle, les trottoirs sont délabrés, étroits, tout comme la largeur d'emprise, que de nombreux encombrements (poteaux, boîtes techniques, bornes incendies, poubelles, marches...) parsèment les trottoirs et impliquent que les piéton-ne-s utilisent régulièrement la chaussée pour se déplacer. Par ailleurs, le quartier étant celui dont l'indice de canopée est le plus faible de la Ville et où les îlots de chaleur sont nombreux, le projet vise également à végétaliser les rues, principalement par la déminéralisation et la plantation, pour passer d'un taux de canopée actuellement de 10 % à 15%.

Les esquisses présentées ont pour but de répondre à plusieurs objectifs, notamment en matière d'accessibilité universelle, d'accessibilité pour tous les modes et usages (urgence, livraison, déneigement, etc.) et assurer l'équité entre les différents usager-ère-s de l'espace public. La Ville vise également à offrir un cheminement piétonnier sans obstacle, continu, confortable et quatre saisons, avec une attention particulière pour les intersections. Elle souhaite apaiser la circulation automobile afin de redonner un caractère local aux rues du quartier, augmenter la canopée, bonifier le verdissement, déminéraliser et réduire l'effet îlot de chaleur. Elle souhaite en outre maintenir les aménagements cyclables existants sur Philippe-Dorval et Sutherland et maintenir une offre de stationnement sur rue pour les résident-e-s du secteur. Cinq principes directeurs louables, que le Comité populaire invite à concrétiser réellement dans les projets de réaménagement.

Les aménagements proposés

Deux projets ont été présentés pour la rue Saint-Olivier (voir illustrations 1 et 2). Le premier correspond en quelque sorte à un statu quo, puisqu'il conserve le maximum de stationnements sur rue, mais il sécurise les intersections avec des renflements. Ceci permet du verdissement sur 40 mètres au total. Le second projet vise l'aménagement d'une rue partagée, avec le retrait des 28 stationnements sur le côté sud, un traitement différent de la chaussée aux intersections, des rétrécissements avec saillies, du verdissement sur plus de 250 mètres et un aménagement inclusif pour les personnes à mobilité réduite.

Du côté de la rue Philippe-Dorval, la Ville propose également deux scénarios. Le premier propose des saillies aux intersections mais maintient les trottoirs tels quels, tout comme le nombre de cases de stationnement. Cela permet de verdir environ 60 mètres de rue. Le deuxième scénario demeure assez conventionnel, mais vise la rue conviviale, en élargissant le trottoir ouest et en retirant 13 cases de stationnement pour verdir sur environ 135 mètres.



Ici une photo de l'intersection Philippe-Dorval et Saint-Olivier, deux des rues appelées à changer dans les prochaines années.

Des scénarios bien accueillis et des enjeux soulevés

En majorité, les scénarios ont été bien accueillis par les personnes présentes lors de la soirée, nonobstant quelques inquiétudes. La plupart des citoyen-ne-s accueillent très favorablement les changements et se prononcent pour les scénarios 2, qui proposent plus de verdissement, d'aménagements sécuritaires, de circulation apaisée. Le Comité populaire a tenu à souligner l'importance de la circulation de transit sur Saint-Olivier et son impact sur la qualité de vie des résident-e-s, tout comme la dangerosité de l'intersection Salaberry et Saint-Olivier. Il a invité la Ville à aller au bout de sa logique et à assumer pleinement l'objectif de favoriser une mobilité active et sécuritaire en développant le plus possible les rues partagées. L'argument de la circulation automobile, des voies en pentes ou autres ne devraient pas être un obstacle à la nécessité d'aménagements en faveur de la qualité de vie locale.

Au sein des groupes de travail, quelques discussions ont été plus houleuses, certaines personnes présentes ne souhaitant voir aucune modification dans leur environnement, en particulier en ce qui a trait au retrait de cases de stationnement. Mais plusieurs personnes ont également invité la Ville à aller plus loin dans ses réflexions. Il a même été proposé que l'on modifie le sens de la circulation entre Sutherland et Salaberry, pour empêcher la circulation de transit et augmenter la sécurité des usager-ère-s. La transformation en rue partagée est perçue de manière positive, et certaines personnes présentes ont encouragé la Ville à aller encore plus loin en matière de verdissement (pour s'assurer notamment que l'on puisse avoir des arbres et non juste des bacs de fleurs) et de protection des usager-ère-s vulnérables de l'espace public. Plusieurs propriétaires se sont montrés favorables à l'idée d'avoir des bacs de plantation le long de leurs immeubles.

Par ailleurs, la question d'une vision globale de l'aménagement se pose, pour éviter que les problèmes actuels (stationnement, transit) ne soient déplacés vers les quartiers environnants. Une des craintes exprimées vise à s'assurer que le quartier Saint-Jean-Baptiste ne se transforme pas en un quartier où les résident-e-s permanent-e-s ne peuvent se stationner, à l'instar du Vieux-Québec.

Enfin, l'enjeu du stationnement est ressorti. Si une grande partie des citoyen-ne-s présent-e-s n'ont pas d'enjeu majeur avec la perte de cases de stationnement, il convient de tenir compte des besoins en matière d'autopartage, de livraisons (notamment du dépanneur au coin Philippe-Dorval et Saint-Olivier), de visites de proches-aidant-e-s ou de personnel médical), voire de s'assurer que les vignettes de stationnement répondent réellement aux besoins des résident-e-s locaux.

Les suites du projet

La Ville procèdera à l'analyse et l'intégration des commentaires et préoccupations émis par les citoyen-ne-s au cours de l'été 2023, en vue de produire des plans finalisés. Ces plans seront officiellement présentés aux citoyen-ne-s à l'automne 2023, période durant laquelle on procèdera également à la réalisation des plans et aux devis. On prévoit que les travaux débuteront au cours du printemps ou de l'été 2024, pour s'achever à la fin de l'automne 2024.

Les travaux qui seront réalisés l'année prochaine devraient être poursuivis par une deuxième phase, pour réaménager les rues Sutherland, Saint-Olivier entre Philippe-Dorval et Sutherland ainsi que la rue de la Tourelle, jusqu'à Sutherland. Les modifications apportées aux aménagements de surface sont envisagées à l'échelle plus globale du quartier, dans le cadre d'un travail de planification en vue d'offrir des cheminements piétonniers, sans obstacle, continus, confortables, quatre saisons et végétalisés. Cette planification a également pour but d'augmenter la canopée, bonifier le réseau cyclable, régulariser et uniformiser l'offre de stationnement. Enfin, une démarche d'analyse de l'offre en stationnement pour l'ensemble du quartier est prévue dans les prochaines années.

Rue Saint-Olivier - Scénario 1 Simulation visuelle



Rue existante avec ajout de saillies de trottoir végétalisées aux intersections

Rue Saint-Olivier - Scénario 2 Simulation visuelle



Rue partagée

Illustration 1 & 2: Courtoisie Ville de Québec

Annoncez-vous dans



L' INFOBOURG

vue par plus de

5000

À TOI QUI CLIGNOTES À GAUCHE ET TOURNES À DROITE

Par Andrée O'Neill

Toi et moi, on se connaît depuis toujours ou presque. J'admire ton humour, ton autodérision, ton sens de la répartie imparable. Je t'admire aussi pour la générosité formidable dont tu as su faire preuve lors d'événements difficiles que nous avons traversés ensemble.

Mais quand je vois avec quelle désinvolture tu peux jeter des locataires à la rue juste pour faire un coup d'argent, je suis vraiment désemparée. Tu me réponds que ce n'est pas grave, que « ce ne sont que des étudiants, y auront pas de misère à se trouver autre chose. Pour qui ils se prennent, à part ça, contester leur éviction! » (En voilà deux qui au moins connaissent leurs droits...) « Ben non, voyons, y en a plein de logements ailleurs, tiens justement hier j'en ai vu un annoncé à... Et cet autre là que je veux faire partir, il fait un bon salaire, on lui a donné un petit montant et il était bien content. » (En voici un autre, par contre, qui ne les connaissait visiblement pas...) Je comprends que le travail autonome, ça ne donne pas un très gros fonds de retraite, mais t'aurais pas pu trouver quelque chose d'autre que les flips immobiliers pour assurer tes vieux jours? Oui c'est légal ce que tu fais. Si tu sors ces locataires, c'est vraiment pour te loger à leur place. Mais c'est surtout pour revendre au bout d'un très petit bout de temps, genre un an et demi deux ans. Oui, c'est légal ce que tu fais, mais est-ce que c'est moral?

Pourtant tu votes - en tout cas tu prétends voter - pour le plus à gauche des partis de gauche. Tu donnes à Centraide, tu prends toujours bien soin de remettre quelques dollars aux squeegees qui nettoient ton pare-brise. Tu dis que tu ne peux pas écouter le Requiem de — sans verser des larmes.

Forcément, on se crêpe un peu le chignon quand je te dis que le logement, ce n'est pas une marchandise, mais un droit fondamental. Tu me demandes de ne pas juger ton mode de vie puisque tu ne juges pas le mien. Qui suis-je, moi la woke indémodable pour te dicter ta conduite?

J'ai l'impression qu'il y a une moitié de ton cerveau qui évite de parler à l'autre.

En fait je me demande si tu ne fais pas un peu (beaucoup) de dissonance cognitive. Remarque, j'en fais peut-être moi aussi à propos de certains aspects de ma vie.

C'est pourquoi je nous propose un petit ouvrage de croissance personnelle qui, peut-être, amorcera une certaine réflexion.

Bonne lecture, si jamais tu veux bien t'en donner la peine.

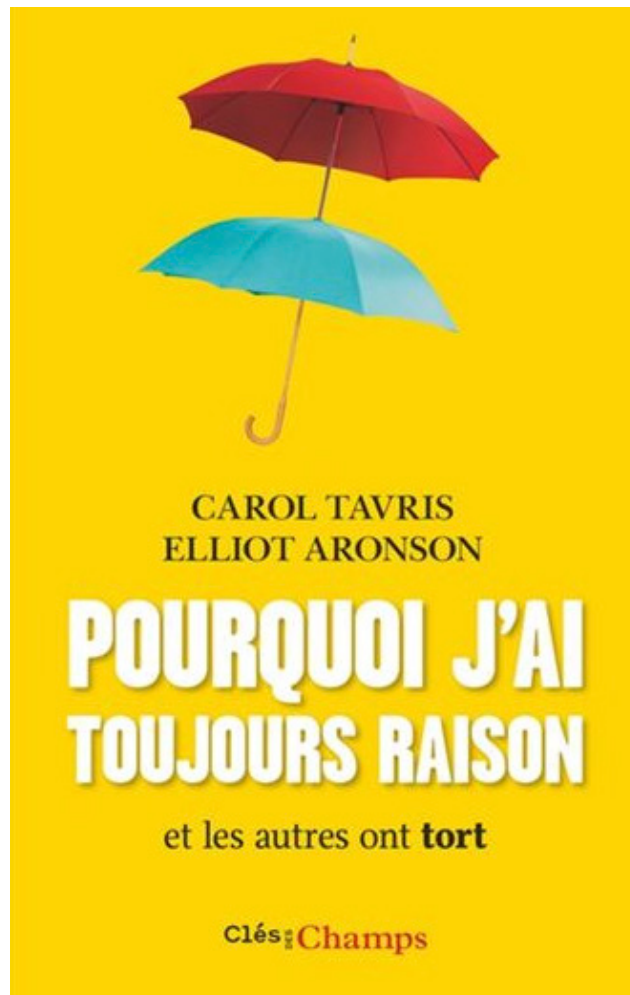
UN RASSEMBLEMENT À LA MÉMOIRE DE GILLES GOSSELIN

(M-E D) Un rassemblement de recueillement et de solidarité a eu lieu le lundi 15 mai à la mémoire de Gilles Gosselin, décédé dans des circonstances tragiques le 22 avril dernier.



Organisé par un collectif d'organismes communautaires et de citoyens de Saint-Roch, l'événement a rassemblé plusieurs dizaines de personnes qui sont parties de l'Auberivière pour se rendre à la Marina de Saint-Roch. Marie-Noëlle Béland, directrice générale de l'Engrenage explique : « Il était important pour les organismes du quartier de créer un espace non seulement pour que les proches de Gilles Gosselin puissent se recueillir, mais aussi pour que les membres de la communauté touché-e-s par cette histoire puissent exprimer leur solidarité. »

Des fleurs et un cadre au nom de M. Gosselin ont permis des moments de recueillement tout au long de la commémoration.



50 ANS À REVENDIQUER PLUS DE DIGNITÉ

(M.-E. D.) Dans le cadre de la 50e édition de la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales du Québec, qui s'est tenue du 1er au 5 mai 2023, des organisations des quatre coins du Québec ont manifesté, le 3 mai, devant l'Assemblée nationale pour demander un revenu social universel garanti, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.



Une animation aux relents de « procès » a ponctué la manifestation.

Organisée par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), cette manifestation, sous le thème « Revenu social universel garanti : la dignité pour tous et toutes », visait à susciter une prise de conscience accrue quant à l'importance de garantir un revenu décent, indépendamment du statut économique ou social des personnes. Le revenu social universel est un projet de société défendu par le FCPASQ depuis les années 1990, qui vise à garantir à chaque individu un revenu non saisissable, suffisant pour subvenir à ses besoins essentiels, qui serait versé à tout le monde sans distinctions, en complément à des services publics gratuits et accessibles.

Dans le but également de mettre en lumière les luttes menées dans les 50 dernières années, une animation théâtrale a été présentée lors de la manifestation sous forme d'un procès populaire des ministres responsables de l'aide sociale au fil du temps. Des témoignages accompagnaient les animations.

« Moi c'est mon plus grand rêve d'avoir le revenu social universel garanti pour tout le monde : que tu sois à l'aide sociale, au chômage, que tu aies un travail précaire. Que tout le monde ait un revenu adéquat pour couvrir ses besoins de base! », déclare Jessica Massé, personne assistée sociale et co-porte-parole pour cette occasion. « Avec les revenus de l'aide sociale, c'est impossible de couvrir nos besoins de base. Il y a beaucoup de gens à l'aide sociale qui n'arrivent même pas à manger les trois repas par jour ou de manger des choses saines comme des légumes. On dirait que le gouvernement s'en fout de nous. Il faut qu'il se réveille », a ajouté Mme Massé.

Anne-Renée Durocher et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Ouvert tous les jours, de 8 h à 21 h

418-522-4889
850, rue Saint-Jean



GRANDE MANIFESTATION POUR EXIGER UN CHANGEMENT DE CAP

(La rédaction) Près de 1 000 personnes ont pris la rue, le 23 mai, à Québec pour exiger un changement de cap du gouvernement du Québec en matière de lutte contre la pauvreté. La manifestation s'est terminée devant l'Assemblée nationale, avec l'assemblage d'un casse-tête géant et le dévoilement d'un message destiné aux parlementaires : « La pauvreté n'est pas une fatalité. Donnons-nous les moyens de l'éliminer! »



Photo : Guitté Hartog

La rue Cartier était bondée de manifestant.e.s, le 23 mai dernier, dans le but d'obtenir un réel plan de lutte à la pauvreté du gouvernement de la CAQ.

Un changement de cap nécessaire et urgent

Jusqu'au 30 juin, le gouvernement du Québec mène une consultation publique en vue du quatrième plan de lutte contre la pauvreté, qui est attendu en 2024.

« Comme les trois premiers plans d'action gouvernementaux n'ont permis que de timides avancées, un changement de cap s'impose », lance le porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Serge Petitclerc. Un changement de cap d'autant plus nécessaire que la lutte contre la pauvreté semble être le dernier des soucis du gouvernement actuel, ce qu'il nous a démontré encore une fois avec son dernier budget.

Le Collectif participe à la consultation publique et invite toute la population à le faire. Mais il veut aussi se faire entendre dans la rue et s'adresser directement à l'ensemble des parlementaires. C'est pourquoi il a organisé une manifestation, qui a rassemblé près de 1 000 personnes venues de presque toutes les régions du Québec et qui s'est conclue avec l'assemblage d'un casse-tête géant portant ce message : « La pauvreté n'est pas une fatalité. Donnons-nous les moyens de l'éliminer! »

« Pour pousser ce gouvernement à présenter un quatrième plan d'action ambitieux, qui vise enfin l'élimination de la pauvreté, nous savons que nous avons du chemin à faire, que nous devons maintenir la pression, poursuit Serge Petitclerc. Mais nous savons aussi que, tôt ou tard, il devra reconnaître pleinement les droits des personnes en situation de pauvreté, dont plusieurs sont bafoués, notamment le droit à un revenu décent. Le mépris doit cesser! »

Les recommandations mises de l'avant

Différents moyens sont à la portée du gouvernement du Québec pour mettre le Québec sur la voie de l'élimination de la pauvreté :

- 1- Un soutien au revenu suffisant pour que tout le monde puisse couvrir ses besoins de base
- 2- Des services publics universels, de qualité, accessibles
- 3- La réduction des inégalités entre les riches et les pauvres
- 4- Un salaire minimum qui permet de sortir de la pauvreté
- 5- Une campagne de lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté

Plus d'informations sur la campagne du Collectif en vue du quatrième plan de lutte contre la pauvreté, sur la consultation du gouvernement du Québec sur le bilan des trois premiers plans d'action gouvernementaux : pauvrete.qc.ca/campagne-pag-2023/

SE BATTRE POUR ÊTRE PAUVRE

Par Fabien Abitbol

Mardi 23 mai, c'était le jour de la Marche nationale pour un Québec sans pauvreté. Ça se passait dans le faubourg, ça me concernait, mais trop fatigué je suis resté chez moi. Et bien m'en a pris!

Depuis début 2021, je ne peux plus parler comme un humain « normal ». Ayant subi une laryngectomie totale (*), outre mes difficultés à m'alimenter j'ai au quotidien des difficultés à parler au téléphone ou en visio, ainsi que dans un environnement bruyant. En outre, j'ai eu comme conséquences de la chimiothérapie et d'une chirurgie réparatrice des problèmes de motricité.

Je me suis donc fort logiquement tourné vers les services du ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour faire un dépôt de demande d'aide nous étions encore avec des protocoles Covid. Ne me sentant pas capable de répéter à plusieurs reprises mes réponses à la fonctionnaire du guichet, j'ai demandé à être reçu à part dans un box. Ça a pu se faire et la dame a su être patiente, et assez attentive pour ne pas trop me faire parler.



Mais lorsque je lui ai demandé une adresse courriel, elle m'a dit que c'était impossible et que tout se faisait par téléphone ou par écrit.

Puis mon dossier a quitté les Façades de la gare pour partir au-delà de la Canardière. Donc au premier courrier de leur part que je n'ai pas compris, j'ai appelé et demandé une boîte courriel. Non monsieur nous n'avons pas ça.

Puis un jour j'ai reçu un courrier comme quoi mon dossier dépendait d'un bureau à Lac-Etchemin. Un service spécifique pour les allocataires de la solidarité sociale (les personnes en CSE, contraintes sévères à l'emploi). Là je me dis que peut-être je vais avoir un service pour les personnes ayant des troubles de la parole. Même pas.

Alors pour me faire expliquer quelque chose, je suis allé aux Façades de la gare à 14h01 (avant 14h l'ascenseur ne monte pas au 4e étage). Je suis tombé sur un fonctionnaire très patient et qui, faute de me trouver une adresse courriel, m'a trouvé un numéro de téléphone en 418, me permettant de passer une étape téléphonique en arrivant directement à Lac-Etchemin. Ce fonctionnaire a aussi communiqué avec ses collègues par clavardage pour comprendre mon cas, car il n'avait pas accès à mon dossier. Il m'a aussi donné du papier format légal pour rédiger un mot qu'il transmettrait par télécopie à ses collègues. Évidemment, outre expliquer un malentendu (des documents envoyés en 2022 et jamais parvenus à destination), j'ai demandé une adresse courriel.

Trois jours plus tard, j'obtiens gain de cause (mais pas d'adresse courriel). Quelques jours plus tard, on me demande un document que j'ai déjà fourni et un autre que je ne peux pas fournir avant fin juillet alors qu'ils le veulent pour le 12 juin. Ni une ni deux j'appelle le numéro en 418. Une dame dans un premier temps perplexe puis en voyant mon dossier très aimable. Elle m'explique que effectivement j'ai déjà répondu à un point et que je ne peux pas respecter la date du 12 juin. J'en profite pour lui glisser que je dois attendre quatre mois pour un autre document, elle me répond que ce sera plutôt cinq mois et que si je reçois un courrier il ne faut pas hésiter à rappeler. J'ose lui demander une adresse courriel, elle me répond qu'elle va transmettre à sa hiérarchie. C'est la première fois qu'on ne me dit pas que ça n'existe pas. Espoir. Nous étions le 19 mai, un vendredi. Passent le samedi, le dimanche et le lundi férié (journée nationale des Patriotes), arrive le mardi 23, jour de la marche pour un Québec sans pauvreté. En mauvais état, je décide de rester chez moi. Sur le coup des 13h, le téléphone sonne : une dame très aimable pour me donner l'adresse courriel du service qui s'occupe de mon dossier.

Si j'étais allé à la marche, j'aurais loupé cet appel donc j'aurais dû appeler...

Ce ne serait pas à mon sens une violation du secret médical que de mettre une note au dossier des allocataires, non pas pour dire ce pourquoi ils sont en « contraintes sévères » mais quelles sont les conséquences de ces contraintes.

(*) cordes vocales coupées et reconstruction chirurgicale interne grâce à des prélèvements de tissus et peau à une jambe

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES LOCATAIRES SANS-LOGIS : NON MERCI!

(La rédaction) Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a constaté avec stupeur que le gouvernement Legault a introduit, en douce, la quasi-obligation pour les municipalités d'exiger la contribution financière des ménages locataires qui se retrouveront sans logis autour du 1er juillet. Le regroupement de défense du droit au logement a dénoncé avec véhémence l'introduction d'une logique tarifaire pour de l'aide d'urgence, alors que Québec continue de balayer de la main toutes mesures structurantes, comme le financement d'un nombre beaucoup plus grand de logements sociaux.

Cette nouvelle exigence se trouve dans le remaniement de son programme d'aide d'urgence, maintenant appelé Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement, mis en oeuvre par un décret publié le 19 avril dans la *Gazette officielle*. Québec exigera cette contribution des ménages locataires sans-logis hébergés par les municipalités après deux mois, pour que celles-ci puissent obtenir un remboursement des dépenses d'hébergement. Selon le FRAPRU, cette approche complètement régressive représente un recul inédit depuis la mise en place des programmes d'aide d'urgence au Québec. « Ce remaniement est d'autant plus indécent que le nombre de ménages locataires se trouvant sans logis et la durée moyenne d'hébergement temporaire sont en hausse depuis trois ans, dans les rares municipalités où il est offert. Sauf que cette situation est directement liée à l'inaction du gouvernement Legault qui ne fait rien pour mettre fin à la crise du logement de façon durable », a dénoncé Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU, rappelant que sans aide d'urgence adéquate autour de la période des déménagements, et vu l'insuffisance de logements sociaux, plusieurs ménages locataires qui n'ont pas réussi à signer un nouveau bail sont tombés en situation d'itinérance, dans plusieurs régions du Québec.

Selon le regroupement, cette nouvelle exigence est d'autant plus inappropriée que plusieurs des ménages hébergés qui peinent à se reloger sont exclus de l'aide financière d'urgence, en raison de modalités d'attribution très restrictives, excluant par exemple des locataires qui auraient quitté « volontairement » leur logement ou qui l'aurait perdu en raison d'un non-paiement. Ces modalités d'attribution ne tiennent compte ni des pratiques discriminatoires du marché et de la faiblesse des recours mis à la disposition des locataires, ni de la pénurie de logements locatifs encore abordables (ou presque). Or, ces restrictions n'ont toujours pas été modifiées, malgré des demandes officielles faites par le regroupement depuis des mois.

« Encore une fois, on voit à quel point le gouvernement Legault est un gouvernement qui priorise la logique comptable à la réelle résolution de drames humains! Rendre encore plus conditionnelle une aide aux municipalités, déjà rares, qui organisent un hébergement temporaire, en les forçant ni plus ni moins à introduire une logique tarifaire pour un programme de soutien d'urgence est inadmissible », selon la porte-parole. Le FRAPRU rappelle par ailleurs que Québec ne rembourse qu'au mieux 50% des dépenses des municipalités en exigeant pour ce faire une lourde reddition de compte alors que le logement est la responsabilité première de Québec, qui par ailleurs laisse de plus en plus de ménages tomber dans des situations de mal-logement en refusant de renforcer les protections contre les hausses abusives de loyers et les évictions frauduleuses.

« Ça fait quatre ans que le gouvernement Legault refuse toute prévisibilité dans la planification des nécessaires logements sociaux en ne prévoyant pas le financement nécessaire et il s'apprête maintenant à abandonner carrément le programme AccèsLogis. Les locataires victimes de cette crise qui perdent leur logement se retrouvent sans alternatives et avec trop peu de recours. Exiger une contribution financière ne fera qu'aggraver la situation de ceux et celles qui se retrouvent sans-logis », conclut Véronique Laflamme.

BESOIN D'AIDE POUR LA RECHERCHE DE LOGEMENT ?



(La rédaction) Vous rencontrez des difficultés à trouver un logement qui correspond à vos besoins, vous êtes sans logis ou sur le point de l'être? Le Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) s'adresse à toute personne à la recherche d'un logement locatif situé sur son territoire (villes de Québec, St-Augustin-de-Desmaures, Ancienne-Lorette).

Le SARL ne dispose pas d'une banque de logements à louer. Il est là pour vous aider dans votre démarche de recherche de logement.

Pour plus d'informations ou pour obtenir un rendez-vous, vous pouvez le contacter par téléphone au 418-780-5211.

Différents outils pour aider à la recherche de logement sont aussi disponibles sur le site Internet: www.omhq.qc.ca/me-loger-a-faible-cout/aide-a-la-recherche-de-logement

Deviens membre du Compop!
En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Claire
5\$ par année

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Une Université populaire, l'Upop

Formulaire de contribution pour l'université populaire (Upop)

L'université populaire, série de conférences et d'ateliers sur des thèmes variés du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, est intéressée par vos idées pour les futurs sessions. Ces soirées ont lieu le premier lundi du mois. Vous avez une suggestion? Vous avez envie d'animer l'une de ces soirées? Faites-nous parvenir ce formulaire rempli. On vous remercie déjà.

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Thème proposé : _____

Description de la présentation : _____

Faites parvenir votre formulaire de proposition de contribution au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

au 780 Sainte-Claire,
Québec (qc) G1R 5B9

ou par courriel au comité.populaire@videotron.ca.

Merci

RENDEZ-VOUS COMMUNAUTAIRE 2023 : DES ORGANISMES DE LA HAUTE-VILLE À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Par Pascaline Lamare

C'est le 27 mai sur la rue Saint-Jean que s'est tenu le Rendez-vous communautaire, organisé par Mobilisation Haute-Ville. L'occasion pour les 24 organismes participants de présenter leurs activités et de réseauter entre eux dans une ambiance festive.



La rue Saint-Jean était bien achalandée lors de ce Rendez-vous du communautaire organisé par Mobilisation Haute-Ville.

Si le soleil s'est montré timide en début de journée, le reste de l'activité a pu se dérouler sous une belle chaleur printanière. Organisée par Mobilisation Haute-Ville (MHV) depuis 2019, la journée vise à incarner la mission de l'organisme, qui est de créer des ponts entre la population et les organismes communautaires ainsi que de faire la promotion des organismes communautaires de la Haute-Ville (de Saint-Sacrement au Vieux-Québec). L'activité bouge d'année en année pour investir tous les quartiers que MHV couvre par le biais de sa mission. Si en 2019, elle s'est tenue au Centre Lucien-Borne, l'année dernière elle s'est installée sur la rue Cartier. Et cette année sur la rue Saint-Jean, fermée à la circulation toutes les fins de semaine pour la période estivale.

Les 24 organismes présents représentent les différents volets de Mobilisation Haute-Ville : enfance, vieillissement, mixité et inclusivité, saines habitudes de vie et sécurité alimentaire. Pour Ludivine Caussant, agente de développement au sein de MHV, « on veut offrir aux gens quelque chose qui fait du bien, de festif, qui permet le développement des communautés. On veut faire voir à la population qu'on existe et que les organismes sont ouverts sur le monde ». Pour Camille Bélanger-Vincent, attachée politique d'Étienne Grandmont et membre du comité organisateur de cette édition 2023, « le grand public ne connaît peu ou pas les organismes communautaires de son quartier. L'idée qu'il faut être vulnérable pour utiliser les ressources est encore bien ancrée, il faut les faire connaître et encourager les implications!».

Toutes les organisations membres de MHV ont été invitées à participer. Outre la présence des organisations membres du comité organisateur (YWCA Québec, Projets Bourlamaque, Loisirs du Faubourg, la SDC Quartier Saint-Jean-Baptiste, le député de la circonscription de Taschereau ainsi que Valérie Dubeau, citoyenne du quartier Saint-Jean-Baptiste), ce rendez-vous fut l'occasion de pouvoir aller à la rencontre de nombreux organismes dont la mission est peu claire ou peu connue seulement des personnes qui ont recours à leurs services (voir la liste ci-contre). Et pourquoi pas, recruter des bénévoles à l'occasion! Pour Ludivine Caussant, la satisfaction des organismes est d'ailleurs l'une des preuves du succès de l'activité, tout comme le nombre de personnes qui ont fréquenté les différents kiosques.

Sans être membre de MHV, le chapitre Québec de l'organisme Bikers Against Child Abuse (B.A.C.A) tenait un kiosque. Ayant leur local au sein de la Maison Mère-Mallet, où se trouvent également les bureaux de Mobilisation Haute-Ville, B.A.C.A a impressionné les plus jeunes (et sans doute un peu leurs parents). Peu connus du grand public, l'organisme s'attache à protéger les enfants victimes

d'abus, sans pour autant se substituer à la police ou la justice. Un peu comme un grand-frère, mais avec l'image du motard et l'objectif de protéger les enfants et leur redonner confiance en eux.

Également présent lors de cette journée, le Conseil de quartier organisait sa deuxième corvée de nettoyage. Le nettoyage mécanique opéré par la Ville se concentre sur les chaussées et ne permet pas de ramasser tous les déchets laissés par les passant-e-s. Avec l'objectif de conscientiser les citoyen-ne-s et la Ville, le Conseil de quartier proposait gants et sacs de jute (offerts par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau G3E – EWAG) aux personnes désireuses de faire leur part. En trois heures, ce sont trois gros sacs de vidange et un sac de recyclables qui ont été ramassés. De quoi rêver si chacun-e faisait sa part... et si on évitait de jeter au vent tous nos déchets.

L'ambiance festive (et gourmande) fut assurée par plusieurs artistes. Les personnes présentes ont ainsi pu profiter, tout au long de la journée, des notes de musique de l'Ensemble Klezmer de Sainte-Nigoune, des performances ludiques sur échasses des Gratt'ciel, du Théâtre jeunesse Les Gros Becs qui a présenté la performance clownesque Familia de L'Aubergine ou encore des maquillages de l'artiste Julie Perreault.

En bref, tout était réuni pour lancer l'été comme on l'aime dans le quartier : accessible aux piéton-ne-s, tissé-serré, ouvert sur l'autre, festif et juste ce qu'il faut de beau temps pour ne pas subir les îlots de chaleur.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES PRÉSENTS LORS DU RENDEZ-VOUS 2023

YWCA Québec
Projets Bourlamaque
Loisirs du Faubourg
SDC Quartier Saint-Jean-Baptiste
Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste
Contact-Aînés
Les Petits Frères
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées – section Québec
Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés
Carrefour d'Action Interculturelle
Maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste
Craque-Bitume
Fondation famille Jules-Dallaire
Bibliothèque de Québec
La Baratte
Théâtre jeunesse Les Gros Becs
GRIS-Québec
Centre des Loisirs Saint-Sacrement Inc
Centre d'action bénévole de Québec
Centre Famille Haute-Ville
Accès transports viables
AmiEs de la Terre de Québec
Bikers against Child Abuse – chapitre Québec

« AFFICHE-TOI » POUR LE PATRO

Par Marie-Ève Duchesne

Depuis plusieurs décennies, le Comité populaire poursuit ses batailles citoyennes concernant le fameux terrain de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. Dans les plus récentes, en 2019, une déclaration proposant un réaménagement citoyen comprenant un parc, du logement social et un jardin communautaire avait obtenu l'appui de 21 organismes et de 480 citoyen-ne-s. L'importance de répondre à une mixité de besoins pour les gens des quartiers centraux y était mise de l'avant.

En décembre 2022, la Ville de Québec s'est officiellement portée acquéreuse des terrains de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul et de l'ancien garage situé à proximité. Ceci est un premier pas considérable pour le projet collectif que nous portons depuis longtemps. Une consultation publique devrait avoir lieu à l'automne prochain. Aucun détail supplémentaire n'est disponible à l'heure actuelle.

En attendant ladite consultation, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste souhaite rendre visibles les aspirations collectives et les appuis au projet. Une campagne de visibilité a donc été lancée dans les derniers mois. Pour y participer, plusieurs options s'offrent à vous.

Vous pouvez :

1. Nous écrire un courriel pour identifier les raisons pour lesquelles vous appuyez le projet (votre commentaire pourrait servir pour nos actions futures, mais sera utilisé de façon anonyme).
2. Vous prendre en photo individuellement ou en groupe avec le visuel et nous envoyer le tout par courriel ou par Facebook. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir la copie du visuel ou pour emprunter notre « grand panneau » créé à cet effet.
3. Afficher le visuel de la campagne dans votre fenêtre.
4. Publier sur vos réseaux sociaux votre appui et le visuel (informez-nous si c'est le cas).

Le Comité populaire prévoit d'autres moments de mobilisation dans les prochains mois. Vous pouvez vous tenir informé-e et suivre les différents développements et actions sur les réseaux sociaux du Comité populaire ou en devenant membre.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par courriel: comite.populaire@videotron.ca ou par téléphone: 418-522-0454.

Pour en savoir plus sur les mobilisations du Compop tenues sur le sujet : <https://www.compop.net/node/370>



Plus de 30 ans de lutte pour un aménagement citoyen à l'îlot Saint-Vincent-de-Paul !

Deviens membre

du Compop!

En ligne: compop.net

En personne: 780, rue Sainte-Claire

5\$ par année



Affiche-toi pour le Patro

**J'APPUIE le Comité populaire
Pour un réaménagement citoyen de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul**



→ Parc

→ Jardins



→ Logement social

Et plus encore...



Pour en savoir plus: <https://www.compop.net/node/370>

